



EMAP ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

A lire attentivement

(A retourner avec les pièces demandées)



Ré-inscription

Inscription

A partir du 6 juillet

EMAP – ELEVE ADULTE	
Nom :	Prénom :
Né(e) le :	<input type="checkbox"/> M / <input type="checkbox"/> F

Adresse :

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : ___/___/___/___/___/___

Courriel :

Profession :

ATELIERS SOUHAITES

⇒ PEINTURE

• **Peinture à l'huile & acrylique**

Lundi de 9h30 à 12h00

• **Peinture contemporaine & recherche**

Jeudi de 14h30 à 17h00

⇒ MODELAGE

Lundi de 17h30 à 20h30

⇒ DESSIN

• **Modèle vivant**

Mardi de 10h00 à 12h00

• **Dessin d'observation**

Mardi de 18h30 à 20h30

DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2021-2022

Nom et prénom du redevable :

Je choisis de régler en une seule fois (novembre)

Je choisis de régler en deux fois (novembre et mars)

Le règlement s'effectuera par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques et la Ville de Périgueux à utiliser gracieusement des images où j'apparais dans tout document de présentation sur support papier, vidéo, site internet de la Ville, réalisé sans but lucratif.

Je m'engage à verser l'intégralité des droits d'inscription dès lors que l'élève est toujours inscrit après le 30 septembre et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

« Les informations communiquées sur cette fiche d'inscription ne sont utilisées qu'à des fins professionnelles et ne sont communiquées à aucun tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit de consultation, modification ou suppression des données personnelles que nous détenons vous concernant. Pour toute demande, merci d'adresser un simple courrier au Délégué à la Protection des données de la Ville de Périgueux ».

A, le2021

Signature